

Rapport d'activités

AVRIL
2016 / MARS
2017



LA SOCIÉTÉ ELIZABETH
FRY DU QUÉBEC

Table des matières

CONSEIL D'ADMINISTRATION	7
MOT DU PRÉSIDENT	8
MOT DE LA DIRECTRICE	9
MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN	11
Résidentes sous juridiction provinciale	
<i>Occupation</i>	
<i>Données sur leur trajectoire sociale</i>	
Résidentes sous juridiction fédérale	12
<i>Occupation</i>	
<i>Données sur leur trajectoire sociale</i>	
Bilan	13
PROGRAMME EVE	14
Volume de la clientèle	14
Profil	15
SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE	17
L'équipe	17
Les femmes en suivi	17
SERVICES EN DÉTENTION	19
Services de conseils juridiques	19
Ateliers bibliques	20
Maman me raconte	20
Maman et contes autochtones Projet pilote	21
À JOLIETTE	22
Suivi auprès des femmes	22
À LECLERC	23
Suivi auprès des femmes	23
Programmes	24
<i>Préparation à la sortie</i>	
<i>Sensibilisation en toxicomanie</i>	
<i>Un pas vers l'autonomie</i>	
<i>Gestion de la colère</i>	
<i>Vis-à-vis</i>	

<i>Face à face</i>	
<i>Temps d'arrêt</i>	
EN COMMUNAUTÉ	26
Gestion de la colère	26
Autonome et libre	27
Ateliers de créativité	28
Service de bénévoles	29
CENTRE EN OUTAOUAIS	31
Les ressources humaines	31
Relocalisation du centre	31
Services externes	32
<i>Surveillance communautaire</i>	
<i>Programme EVE</i>	
<i>Gestion de la colère et des autres émotions</i>	
<i>Autonome et libre</i>	
<i>Accompagnement</i>	
Établissement de détention	34
CENTRE DE QUÉBEC	35
GESTION & OPÉRATIONS COURANTES	37
Ressources humaines	37
Formation des employées et séances d'information	38
Collaborations académiques	38
Art communautaire et collaborations culturelles	39
COMMUNICATIONS ET ÉVÉNEMENTS	41
Médias et articles de presse	41
Prix Justice imaginative	42
REPRÉSENTATIONS	43
Relations internationales	43
Rencontres politiques	43
Présentations publiques	44
PRIORITÉS 2017-2018	46
DÉFENSE DES DROITS	48
Femmes sous sentence fédérale	48
Femmes sous sentence provinciale	50

En bref



La Société Elizabeth Fry du Québec (SEFQ) est un organisme communautaire fondé en 1977 ayant comme mission de venir en aide aux femmes qui, un jour, doivent faire face à la justice pénale et qui sont déterminées à s'en sortir. Ses objectifs sont de : favoriser l'intégration sociale des femmes judiciarisées, et ce, dans un milieu supportant et encadrant ; répondre à leurs besoins en leur offrant des services spécialisés et adaptés à leurs situations économiques et sociales ; sensibiliser les différentes ressources de la communauté à leurs besoins afin de maximiser les services qui leur sont offerts ; défendre leurs intérêts et sensibiliser les gouvernements et l'opinion publique à leur réalité. www.elizabethfry.qc.ca

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT

Me Gilles Trudeau
Secrétaire Corporatif, Aide juridique de Montréal

VICE-PRÉSIDENTE

Louise Bérubé
Sociologue

TRÉSORIÈRE

Diane Bergeron
Économiste

SECRÉTAIRE

Me Nicholas St-Jacques
Avocat

ADMINISTRATRICES

Charlotte Pinsonnault
Notaire

Maguy Métellus
Animatrice

Karine Côté-Boucher
Professeure adjointe, École de criminologie (Université de Montréal)

Axelle François
Chercheure, Centre international de Criminologie Comparée

Gina Vincelli
Administratrice, Gestionnaire en immobilier

Mot du président

ME GILLES TRUDEAU

Cette année, nous avons ensemble saisi toutes les opportunités d'améliorer les conditions des femmes dans le système de justice pénale canadien et québécois.

8

Nous avons obtenu un partenariat avec le gouvernement du Québec, ce qui nous permet de nous positionner comme un acteur incontournable tout en améliorant significativement les conditions de détention des femmes détenues à l'Établissement Leclerc de Laval. Les travaux du comité découlant du partenariat se poursuivront dans l'année à venir pour déterminer le meilleur modèle correctionnel à adopter afin de traiter les femmes suivant leur identité et leur humanité dans le respect de leur dignité. Nous avons une opportunité unique de favoriser positivement ce nouveau cadre correctionnel afin que la mesure la moins coercitive soit toujours la règle, que l'isolement cellulaire n'existe plus et que l'égalité de chances de réinsertion entre les hommes et les femmes se traduise par une nouvelle offre de services adaptés aux besoins des femmes sans égard à leurs nombres ou au fait que leurs programmes semblent plus coûteux que ceux des hommes. Le respect de la dignité humaine n'a pas de prix.

Nous avons également saisi l'opportunité qui s'est présentée avec le système carcéral canadien. Le vent de fraîcheur du nouveau gouvernement fédéral se fait sentir par une augmentation significative du nombre de femmes libérées sous sentence fédérale. Nous tournons la page sur les dix années de noirceur, d'incertitudes et de mesures arbitraires que nous venons de vivre sous le précédent gouvernement.

Par ailleurs, la mise en place du nouveau Centre Elizabeth Fry de Québec a couronné tous nos efforts pour réinstaller dans cette communauté des services de réinsertion sociale. La prochaine année s'annonce des plus intéressantes. Enfin, nous devons maîtriser notre croissance tout en nous centrant ou recentrant sur nos valeurs empreintes d'humanité et de respect, ce qui nous permettra de poursuivre notre engagement à l'égard de notre importante mission.

Mot de la directrice

L'année 2016-2017 a été particulièrement mouvementée et effervescente à la Société Elizabeth Fry du Québec, car nous avons été sollicitées dans différents projets et enjeux : entente avec le Ministère de la Sécurité publique sur la situation des femmes à l'Établissement Leclerc de Laval, référence importante des femmes sous sentence fédérale à la Maison Thérèse-Casgrain, présence accrue des femmes dans nos services en communauté, développement d'un point de service dans la ville de Québec, nouveau contrat de travail pour les employées, mise en place de l'assemblée générale de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF/CAEFS) et organisation d'une conférence publique sur la justice et les femmes autochtones.

RUTH GAGNON

C'est aussi une année de reconnaissance à l'égard de notre expertise, qui est le fruit de notre travail collectif, de notre maturité organisationnelle et de notre capacité à innover. Pensez au Prix Justice imaginative, à la sortie du documentaire Double peine, à l'exposition Décliner votre identité, au nombre de fois où nous sommes sollicitées pour partager, témoigner ou présenter notre position sur la situation des femmes en justice pénale.

Le petit nombre de ressources dédiées aux femmes judiciairisées et la particularité de la mission de la SEFQ nous obligent à être présentes sur tous les fronts et à nous dépasser. Nos défis pour les mois à venir seront de consolider notre croissance et maintenir un équilibre entre notre développement et notre capacité à offrir des services de qualité, à prendre soin de nos clientes et à prendre soin de nous.

Les services



Maison Thérèse-Casgrain

RÉSIDENTES SOUS JURIDICTION PROVINCIALE

Occupation

Nous avons amorcé l'année 2016-2017 avec 11 clientes sous juridiction provinciale. Au cours de l'année, nous avons accueilli 37 autres résidentes qui provenaient de l'Établissement de détention Leclerc de Laval dans le cadre des mesures suivantes :

- Absence temporaire (9)
- Permission de sortie préparatoire à la libération conditionnelle (6)
- Libération conditionnelle (21)
- Probation (1 femme en dépannage)

Sur 14 lits offerts aux femmes sous juridiction provinciale, notre taux d'occupation moyen fut de 10.2 comparativement à 12.5 en 2015-2016 et de 13,1 en 2014-2015.

Pour toutes clientèles confondues soit 48 femmes, notre taux de réussite auprès de la clientèle provinciale s'élève à 84 %.

Données sur leur trajectoire sociale

La moyenne d'âge de nos résidentes cette année est de 43 ans et 6 mois. 3 femmes parmi nos résidentes provinciales ont entrepris un suivi en toxicomanie et sont demeurées abstinentes. 16 femmes ont investi leur temps à des activités de bénévolat, 13 ont suivi une formation générale de niveau secondaire et 16 ont trouvé un emploi à temps plein.

RÉSIDENTES SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

Occupation

Nous avons commencé l'année avec 22 clientes fédérales en place. En cours d'année, nous en avons admis 52 provenant du pénitencier de Joliette.

- Semi-liberté (51)
- Libérations d'office avec assignation en résidence (10)
- Semi-liberté projet (8)
- Ordonnances de surveillance de longue durée (2)
- Libération conditionnelle totale avec condition d'hébergement (1)
- Libération d'office en statut de dépannage (1)
- Programme de perfectionnement (1)

Sur une offre de 15 lits (5475 jours-lits) réservés aux femmes provenant du pénitencier, nous avons vécu une moyenne annuelle d'occupation de 24,2 (8846 jours-lits), soit 161% de notre capacité. Ainsi, nous avons été dans l'obligation de réaménager la maison en fonction de ce nombre croissant de résidentes.

Nous avons connu une recrudescence des octrois en semi-liberté cette année (51 femmes, comparativement à 27 l'année précédente). Cette situation vient se conjuguer au changement d'orientation dans les critères de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) qui ont priorisé les mesures de réintégrations progressives, permettant ainsi aux femmes de se valider dans un contexte moins coercitif. La mesure de semi-liberté projet a aussi pris une certaine ampleur. Cette mesure a été accordée à deux fois plus de femmes que l'an dernier.

Parmi ces 74 femmes fédérales qui ont séjourné en maison de transition, cinq (5) ont connu des difficultés à respecter leurs conditions, ce qui les a menées à un retour en institution. Ainsi, le taux de réussite de la Maison Thérèse-Casgrain s'élève à 93 %.

Données sur leur trajectoire sociale

La moyenne d'âge pour nos bénéficiaires de service sous juridiction fédérale se situe à 42 ans et 3 mois, une donnée très similaire à l'année précédente.

Sur le plan occupationnel, 31 femmes ont poursuivi des formations professionnelles en comptabilité, pâtisserie, hautes études commerciales, construction, secrétariat médical et dessin industriel. 11 autres femmes ont complété leur diplomation secondaire et des cours de francisation. Par ailleurs, 18 femmes ont trouvé du travail (aide-cuisinière, télémarketing, entretien ménager, coiffure et préposée aux bénéficiaires). 14 femmes ont participé à des activités auprès d'organismes communautaires en faisant du bénévolat. Il est aussi à mentionner qu'à l'intérieur de leurs activités 10 % de nos résidentes ont eu comme occupation principale de veiller à leur état de santé, notamment en se rendant de façon régulière à des rendez-vous médicaux.

BILAN

Au cours de l'année 2016-2017, 122 résidentes, issues des établissements fédéral et provincial confondus, ont séjourné à notre ressource. Nous avons reçu 16 résidentes de plus que l'an dernier. 89,5 % des nos résidentes ont terminé leur séjour avec succès.

Encore cette année, aucune femme n'a bénéficié du programme mère-enfant. En effet, nous avons dû conjuguer avec une directive du commissaire interdisant que les enfants ne séjournent en maison de transition lorsqu'une résidente ayant un délit envers un enfant y demeure. Cette situation n'a pas été sans créer des déceptions pour les mères voulant accueillir leurs enfants.

Programme EVE

VOLUME DE LA CLIENTÈLE

Durant l'année 2016-2017, le programme EVE a effectué l'ouverture et/ou le suivi de 660 dossiers, comparativement à 713 dossiers l'année précédente. Cette baisse s'explique par un congé de maladie au sein de l'équipe du programme. De ce nombre, environ 43 % (284) des femmes ont été dirigées vers l'évaluation en vue du programme long et autour de 57 % (376) ont été orientées vers un programme court. Les participantes proviennent principalement des tribunaux de Montréal et des Services correctionnels du Québec.

Parmi les 660 dossiers actifs :

- 22 évaluations (dont 12 cas de 1res infractions et 10 récidivistes) se sont soldées par un refus après le processus d'évaluation clinique, soit 3,3 %. Les motifs de refus ont été : la non-reconnaissance de culpabilité, la barrière linguistique, un problème de santé mentale sévère, une toxicomanie sévère, la déficience intellectuelle moyenne/élevée, un manque d'habiletés sociales ou l'orientation vers un autre type de suivi plus approprié.
- 64 se sont désistées (dont 17 cas de 1res infractions et 47 récidivistes) avant de commencer le suivi de groupe, soit 9,7 %. Les principaux motifs de ces désistements sont : manque de motivation (absence de nouvelles); refus de se conformer à une condition particulière d'admissibilité tel que faire une démarche préalable ou parallèle en toxicomanie, en psychologie, en psychiatrie, etc.; éloignement et/ou coût du transport; absence de gardiennage; conflit d'horaire avec d'autres obligations; problème de santé physique sévère; traitement non judiciaire.

Ainsi, parmi les 574 femmes motivées à poursuivre leur démarche avec le programme EVE, 270 participantes ont pu débiter un suivi de groupe, comparativement à 316 en 2015-2016. 304 autres femmes admises (ou en processus de l'être) attendent de débiter un suivi de groupe au cours de l'année à venir (excluant les nouvelles admissions depuis le début avril 2016).

Parmi celles ayant débiter un suivi de groupe, 10 participantes n'ont pas complété leur suivi en raison d'un abandon (4) ou d'une interruption (6). Ainsi, les suivis de groupe affichent un taux de réussite de 96 %.

Nous avons offert la prestation de 30 suivis de groupe, dont 20 groupes du volet court et 10 du volet long. Nous devons toujours retarder la prestation de groupes d'environ six mois en raison de nos ressources humaines limitées (ratio 220/1).

PROFIL

Les participantes sont âgées de 18 et 80 ans. Au cours des dernières années, nous avons observé chez les plus jeunes une hausse dans la gravité objective des infractions (vol interne et fraude) qui s'explique en partie par l'accessibilité à plus de moyens technologiques et chez les plus âgées, une recrudescence de vols à l'étalage en raison de la précarité sociale et financière.

68 % des participantes du programme EVE sont issues de minorités ethniques. Elles proviennent de plus d'une soixantaine de pays différents. Soulignons que 35 % d'entre elles n'ont pas leur citoyenneté canadienne et environ 12 % possèdent un statut précaire à l'immigration (réfugiée refusée, visa étudiant). Environ 60 % des femmes auprès desquelles nous sommes intervenues sont francophones et 40 % anglophones. Pour plusieurs immigrantes, il s'agit d'une langue seconde.

En termes de scolarité, 35 % des bénéficiaires du programme n'ont pas complété leurs études secondaires et 2 % d'entre elles n'ont même pas obtenu une éducation de niveau primaire. Environ 33 % ont terminé

leur secondaire V ou ont obtenu un diplôme professionnel. 32 % ont poursuivi des études postsecondaires. On note une plus grande proportion de récidivistes n'ayant pas complété leurs études primaires et/ou secondaires. On peut supposer que l'enlisement dans ce comportement délinquant peut prendre assise sur le manque de scolarité et la difficulté d'obtenir un emploi adéquat.

Bien que nous observions un niveau d'éducation plus élevé chez certaines participantes, celles-ci demeurent néanmoins souvent très démunies au plan financier tout comme dans d'autres sphères de leur vie. Ainsi, constatons-nous que les motifs du geste délictuel ne reposent pas uniquement sur la pauvreté économique, mais aussi sur la pauvreté affective.

L'analyse des sources de revenus de l'ensemble des participantes nous indique qu'environ 65 % sont sans emploi et reçoivent de l'aide gouvernementale. Près de 7 % dépendent de l'entourage ou d'économies personnelles. Bien que 28 % des participantes travaillent, notons qu'il s'agit souvent d'un emploi précaire (salaire minimum, temps partiel, absence d'avantages sociaux, etc.) et insuffisant pour remplir adéquatement leurs obligations financières à l'égard de leurs besoins et celles de leurs enfants s'il y a lieu.

Environ 68 % des participantes du programme vivent seules, sans conjoint. 60 % ont des enfants et plus de la moitié d'entre elles sont monoparentales.

Sur le plan judiciaire, environ 57 % des femmes qui ont fréquenté le programme EVE avaient préalablement des antécédents judiciaires, pour une moyenne de 6,1 antécédents / femme. Plus de 60 % ont des antécédents de nature différente du vol à l'étalage et recel : fraude, voies de fait, possession d'armes prohibées et agressions armées, bris, omission, méfaits, entraves, stupéfiants, facultés affaiblies, complots et autres infractions telles que prostitution, actes d'indécence et amendes impayées.

Surveillance communautaire

L'ÉQUIPE

L'équipe de la surveillance communautaire est composée de quatre (4) intervenantes à temps complet. Précisons que deux d'entre elles font partie dudit programme depuis l'implantation de la loi 89, soit en 2006.

LES FEMMES EN SUIVI

Dans l'analyse des données qui suivra, le traitement de l'information se centre exclusivement sur la clientèle en externe afin de mieux illustrer la situation du programme de la surveillance communautaire.

Au cours de la présente année financière, nous avons transigé avec en moyenne 230 dossiers. Depuis le début de l'année 2017, nous n'avons jamais cumulé moins de 238 dossiers, période que nous considérons comme étant la plus affluente de l'année financière (janvier : 240, février : 238, mars : 242). Les mois d'octobre et de novembre 2016 représentent les mois où nous avons dû composer avec le moins de dossiers, soit respectivement 218 et 219.

Les dossiers qui nous ont été confiés étaient majoritairement dans le cadre d'une ordonnance de probation (81 %). Toutefois, 16 % des femmes étaient sous une ordonnance d'emprisonnement avec sursis et 3 % en libération conditionnelle. Il est important de noter une augmentation de 2 % des femmes suivies en libération conditionnelle, ce qui représente concrètement 12 femmes. Un (1) seul dossier a été suspendu, ce qui traduit un taux de réussite de 92 %. Par ailleurs, les deux tiers des femmes évoluant en libération conditionnelle avaient entamé leur démarche de réinsertion sociale à la Maison Thérèse-Casgrain. De plus, nous effec-

tuions, en moyenne, la surveillance de 36 sursitaires par mois, soit une diminution de 8 % comparativement à l'an dernier. Seulement trois (3) femmes ont vu leur ordonnance de sursis révoquée totalement ou en partie. Globalement, 18 dossiers ont été mis en latence et retournés au Service correctionnel du Québec à la suite d'une perte de contact, ce qui représente moins de 1 %.

Les clientes sont régies par une fréquence de rencontre mensuelle ou bimensuelle. Cette année, 44 % de l'ensemble des clientes du programme devaient être rencontrées deux fois par mois. Cette statistique est presque identique à l'année précédente (45 %). Par ailleurs, précisons que les deux postes bilingues instaurés lors de la précédente année financière sont toujours d'actualité. Ainsi, 30 % des clientes de ces deux intervenantes sont unilingues anglophones, ce qui représente une augmentation de 2 %. De plus, nous avons dû également avoir recours aux services d'un interprète (vietnamien, russe, arabe, espagnol) dans 2 % des dossiers.

L'équipe de la surveillance communautaire a dû diminuer la fréquence des visites à domicile en raison d'une augmentation de la charge de travail. Ainsi, seulement 77 visites ont été réalisées contrairement à 142 l'année précédente. Ainsi, seules les femmes ayant une mobilité réduite, d'importants problèmes de santé physique et/ou mentale ont pu bénéficier d'un tel accompagnement.

Également, les intervenantes communautaires ont été amenées à se présenter à la Cour du Québec pour comparaître à six (6) reprises, soit une (1) fois de plus que l'année précédente.

Les principales problématiques rencontrées chez la clientèle étaient l'appât du gain (32 %), la toxicomanie et l'alcoolisme (30 %) et l'agressivité/gestion des émotions (17 %). Nous avons constaté que 29 % des femmes rencontrées avaient plus d'une problématique importante.

Services en détention

SERVICES DE CONSEILS JURIDIQUES

Le Service de conseils juridiques a été créé en 1998 grâce au financement de la fondation Rêve d'Esther de la communauté des Sœurs de Sainte-Anne. L'objectif du service est d'améliorer les connaissances juridiques des femmes afin de les rendre plus autonomes en la matière. Maître Lida Nouraie est responsable du service depuis 2006. Dans le cadre de son mandat, elle est intervenue auprès d'au moins 1052 femmes judiciairisées.

Cette année, elle a soutenu 63 femmes, dont six (6) en communauté et 57 à la prison Leclerc. Les thèmes les plus fréquemment abordés lors de ces rencontres sont : le processus judiciaire; les amendes, les contraventions, les mandats d'arrestation; le calcul de sentence et la libération conditionnelle, le sursis, l'appel; le lien avec les avocats et leur mandat et les conditions d'incarcération. Ces informations nous indiquent que les femmes ont surtout des préoccupations sur le système judiciaire et le déroulement de leurs causes devant les tribunaux.



ATELIERS BIBLIQUES

Depuis 2006, ce projet est offert aux femmes à l'Établissement Joliette et en détention provinciale. Il s'agit d'un outil de croissance personnelle et spirituelle, basé sur des récits bibliques qui présentent des personnages féminins qui leur ressemblent par des situations de vie qu'elles peuvent comparer aux leurs.

En 2016-2017, trois (3) animatrices ont offert des ateliers en français et en anglais à l'Établissement Joliette et à la prison Leclerc. Les ateliers sont offerts en semaine et la fin de semaine. La participation varie entre 15 et 30 femmes. Durant la période estivale, une bibliste offre un cours intitulé Voyage dans la Bible : histoire d'un peuple et figures de femmes, sous forme d'enseignement adapté.

Cette année, les femmes du secteur de protection du Leclerc de Laval ont aussi bénéficié d'ateliers bibliques grâce au soutien financier de la grande communauté franciscaine.

Ces ateliers existent grâce soutien financier de la communauté Jeanne-Esther et tout particulièrement grâce à Sœur Réjeanne Martin, notre mandataire auprès de la communauté des Sœurs de Sainte-Anne, mais également, principale conceptrice du contenu et de la structure des ateliers.

MAMAN ME RACONTE

La reprise des opérations de Maman me raconte dans les établissements de détention est un succès. À l'Établissement Leclerc de Laval, le projet a bien fonctionné malgré le déménagement. Les deux (2) bénévoles ont effectué 20 sessions d'enregistrement pour un total de 60 heures d'intervention. À l'Établissement Joliette, la bénévole a réalisé 15 sessions d'enregistrement pour un total de 45 heures d'intervention.

Malheureusement, les sessions sont interrompues au pénitencier depuis janvier 2017 pour des raisons d'organisation interne. Une femme de la Maison Thérèse-Casgrain a également effectué des enregistrements pour ces trois (3) enfants. Au total, le projet Maman me raconte a permis d'envoyer 168 livres aux enfants de 83 femmes qui ont participé au projet.

En février 2017, la SEFQ a développé un partenariat avec les Éditions Bayard jeunesse pour le don de livres neufs.

MAMAN ET CONTES AUTOCHTONES | PROJET PILOTE

Une adaptation du projet Maman me raconte destinée aux femmes des Premières nations et aux Inuites a été initié dans le cadre d'une recherche-action menée par Felice Yuen, professeure au département de Sciences humaines appliquées de l'Université Concordia. Le projet proposait aux femmes un processus de guérison et de réhabilitation à travers un projet de contes en lien avec la culture orale traditionnelle autochtone.

Les ateliers se sont déroulés à l'Établissement Leclerc de Laval en décembre 2016. Quatre (4) femmes ont travaillé en groupe sous forme de cercle de paroles. Les participantes ont réalisé un conte inspiré de leur culture qu'elles ont ensuite enregistré. Chaque conte a été envoyé aux enfants sur des lecteurs MP3 accompagnés d'un bâton de parole (talking stick) confectionné par les participantes.

À Joliette

SUIVI AUPRÈS DES FEMMES

Nous demeurons en relation avec les femmes de l'Établissement Joliette en allant, de façon régulière, les rencontrer en groupe ou de façon individuelle. L'objectif de ces rencontres est de les informer sur les services disponibles en communauté, notamment la Maison de transition Thérèse-Casgrain et les programmes de la SEFQ. En 2016, notre directrice clinique et son équipe ont effectué 12 visites pendant lesquelles elles ont rencontré trois (3) groupes de 10 femmes et 62 femmes en individuel.

Par ailleurs, cette année 20 femmes nous ont demandé qu'on les accompagne lors de leur audience devant la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC), et dans certains cas, d'appuyer officiellement leur candidature devant les commissaires.

Afin d'améliorer notre communication avec les détenues de Joliette, nous avons depuis quelques mois un numéro de téléphone gratuitement accessible aux femmes, autorisé par l'Établissement : 1.844.489.2116.

À Leclerc

SUIVI AUPRÈS DES FEMMES

Le transfert des femmes à l'Établissement Leclerc de Laval le 29 février 2016 dernier nous a amené à restructurer notre façon de travailler avec les clientes sous juridictions provinciales. Notre accès à l'Établissement s'était trouvé au départ grandement amputé, nous limitant à rencontrer les femmes au parloir de l'Établissement seulement. Toutefois, des mesures d'assouplissement nous ont permis d'accéder maintenant à un bureau polyvalent à même les secteurs de vie des femmes incarcérées facilitant les rencontres avec la clientèle, les titulaires de dossiers et les agents de probation. Nous maintenons assidûment nos prestations d'accueil auprès de la clientèle afin de garder contact avec leur réalité et les informer des possibilités de soutien en communauté. Ces rencontres ont lieu une fois par semaine.



LES PROGRAMMES

Au cours de l'année 2016-2017, nous avons offert en détention provinciale différents services et programmes visant la réhabilitation psychosociale des femmes incarcérées. Nous avons mis en place cinq (5) programmes à l'intérieur de 32 groupes différents. Au total, nous comptabilisons 349 participations à nos services, comparativement à 272 l'année précédente. Outre les heures de préparation, nous comptabilisons 412 heures d'animation de groupe et de 314 heures de rencontres individuelles.

Préparation à la sortie

Le programme se divise en six thèmes distincts. Le contenu vise à aider les participantes à faire le bilan sur leur situation personnelle et à évaluer les avantages à s'affirmer adéquatement au niveau personnel et social. Elles sont amenées à développer un plan de sortie personnalisé permettant d'éviter la récidive et de favoriser leur réintégration sociale. Nous avons constitué neuf (9) groupes au cours de l'année. 89 femmes se sont inscrites au programme. 56 d'entre elles ont complété le programme avec succès.

Sensibilisation en toxicomanie

Le programme permet aux participantes de faire le bilan sur leur situation actuelle en lien avec leur problématique de dépendance. Elles sont amenées à identifier les situations où elles demeurent vulnérables afin de trouver de nouvelles stratégies d'adaptation permettant d'éviter la rechute. Dans le cadre de ce programme, nous avons constitué huit (8) groupes. Des 78 femmes inscrites, 59 ont complété le programme avec succès.

Un pas vers l'autonomie

Afin répondre aux besoins des femmes du secteur psychiatrique et du secteur de protection, nous avons créé ce programme en 2012 qui vise le travail sur l'estime de soi et la gestion des émotions. Dans le cadre de ces activités, nous avons constitué cinq (5) groupes; 31 femmes se sont

inscrites et ont complété le programme avec succès.

Gestion de la colère

Le programme a pour objectif de sensibiliser les participantes à la gestion des émotions, plus particulièrement la colère, ainsi, qu'à la résolution de conflits de manière plus adéquate. Nous avons constitué dix (10) groupes au cours de l'année. 71 femmes se sont inscrites et 55 ont complété le programme avec succès.

Vis-à-vis

Vis-à-vis est programme qui propose un service d'accompagnement psychosocial individuel de courte durée pour des situations spécifiques, liées à la détresse que peuvent vivre les femmes en détention. Il est utilisé pour offrir des séances de conseil individuel aux femmes incarcérées. 30 femmes ont bénéficié du service, soit le double de l'année précédente. 98 rencontres d'une demi-heure à une heure et huit (8) rencontres d'une à deux heures ont été réalisées.

Face à face

Face à face est un nouveau programme conçu et mis en place depuis octobre 2016. Il offre des services d'accompagnement psychosocial individuel ou de groupe aux femmes souffrant de problème de santé mentale. Du 1er octobre 2016 au 31 mars 2017, 13 rencontres d'une heure en suivi individuel et quatre (4) séances d'une heure et demie en groupe ont été réalisées.

Temps d'arrêt

Pour des femmes qui vivent plus spécifiquement un retour en prison, nous offrons également des rencontres individuelles dans le cadre d'un suivi spécialisé appelé Temps d'arrêt. Ce type d'intervention survient quand ces dernières voient leur libération conditionnelle ou leur permission de sortir suspendue, ou encore lorsque leur sursis est révoqué. 16 femmes ont demandé un suivi individualisé pour analyser et comprendre les raisons de leur échec en communauté. 24 rencontres d'une heure et quatre (4) rencontres d'une demi-heure ont été effectuées.

En communauté

GESTION DE LA COLÈRE

Le programme de gestion de la colère répond aux besoins des femmes judiciairisées depuis 2002. Il s'agit d'un programme unique en son genre en raison de son approche basée sur l'entraide et adaptée à la réalité des femmes en communauté. Le programme comprend des ateliers à caractère éducatif, préventif et thérapeutique en vue d'un contrôle plus efficace des comportements agressifs et une meilleure résolution des conflits.

Ce programme étant gratuit permet à notre clientèle de recevoir une aide spécialisée qu'elles n'ont pas les moyens de s'offrir au privé, car en général pour recevoir ce type de service il faut en défrayer les coûts.

En 2016-2017, 86 femmes (78 francophones et huit (8) anglophones) ont communiqué avec nous pour obtenir des renseignements sur le programme, comparativement à 71 en 2015-2016. Au cours de cette année, 37 femmes se sont inscrites sur lesquelles 21 ont complété le programme avec succès. Le taux de succès de 57 % peut à première vue sembler bas, mais considérant qu'il s'agit d'une participation volontaire qui n'est pas prioritaire sur les autres démarches de réintégration entreprise par les femmes (obtention d'un emploi, admission dans un programme de formation, etc.), ce nombre est tout à fait satisfaisant.

Sur les 37 participantes, 17 résidaient à la Maison de transition Thérèse-Casgrain et 20 femmes provenaient de la communauté. La participation de ces dernières relevait soit d'une référence du programme de surveillance communautaire, soit d'une ordonnance de la cour ou d'une démarche pré-sentencielle.

Il est pertinent de noter qu'un nombre élevé de demandes initiales



se sont sondées par un refus parce que les participantes potentielles n'avaient pas encore été condamnées et que le programme est offert à la clientèle correctionnelle en priorité. Cela nous laisse croire qu'un programme de gestion des émotions en communauté, comme celui-ci, pourrait également être utilisé à titre d'outil de prévention de la judiciarisation et de la criminalité.

AUTONOME ET LIBRE

Ces ateliers ont été conceptualisés afin d'aider nos clientes à réfléchir à leurs relations affectives dans un environnement soutenant et structurant, tout en mettant en commun leur vécu. En groupe, les femmes sont encouragées à développer leur capacité à faire des choix éclairés, identifier et comprendre des comportements répétitifs néfastes, poser des limites, répondre de manière constructive aux problèmes rencontrés, renforcer leurs habiletés relationnelles et acquérir des outils pour soutenir leur démarche de réinsertion.

En 2016-2017, les ateliers ont eu lieu en avril, septembre, décembre et mars. Au total, 38 femmes ont participé au programme. À ce jour, 9 femmes sont en attente de participer aux ateliers de mai 2017.

ATELIERS DE CRÉATIVITÉ

Offert sur une base hebdomadaire depuis 2005, l'atelier est un espace de création et d'expression libres par le biais des arts plastiques (peinture, sculpture, dessin, etc.), de l'artisanat et de l'écriture. De style studio, il est ouvert et accessible à toutes personnes intéressées qui résident à la Maison Thérèse-Casgrain ou qui est impliquée dans des programmes externes. En plus de constituer un lieu de création où il est possible d'entreprendre une démarche personnelle à l'aide des matériaux d'art, l'atelier est un lieu de rencontre et un espace communautaire favorable à la détente et à la solidarité. La responsable des ateliers, Valérie Descroisselles-Savoie, qui facilite également le programme d'art thérapie en milieu fermé, constate que l'atelier de créativité de la MTC représente une continuité intéressante pour les femmes qui transitent de la détention vers la communauté. La familiarité avec la démarche artistique et l'intervenante favorisent l'intégration dans le nouveau milieu de vie. De façon générale, l'espace de l'atelier est apprécié de la clientèle. Il représente un moment de répit dans les aléas de la vie quotidienne; une occasion de s'engager dans une activité plaisante, relaxante, valorisante; une opportunité de faire des apprentissages, de développer ses capacités créatives et d'échanger avec les autres; une place pour confectionner des pièces pour les proches et la famille et entretenir le contact et les liens; etc.



Le taux de participation à l'atelier varie en fonction des intérêts, de l'emploi du temps et de la durée du séjour (ou du suivi) des femmes qui fréquentent nos services. Cette année, une trentaine de femmes ont participé à l'atelier pour des périodes allant d'une à quatorze rencontres. Sur une base hebdomadaire, entre une (1) et huit (8) participantes sont présentes et une moyenne d'environ 4 participantes est observée.

En plus des activités régulières, notons que deux événements spéciaux ont eu lieu cette année. À l'automne, un atelier de création conjoint avec cinq (5) résidentes et cinq femmes (5) de la communauté a été offert en partenariat avec le CSJR dans le cadre de la semaine de la justice réparatrice. Enfin, l'atelier a été impliqué dans un court projet documentaire sur le thème de la réinsertion sociale.

SERVICE DE BÉNÉVOLES

Notre équipe actuelle compte 20 bénévoles qui offrent leur temps pour l'accompagnement de nos résidentes et bénéficiaires de services en externe, les visites de femmes purgeant leurs sentences fédérales à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal et les opérations du projet Maman me raconte à l'Établissement Joliette et à L'Établissement Leclerc de Laval.

Cette année, les bénévoles ont effectué 11 heures d'accompagnement, comparativement à 37 heures l'année précédente. Cette diminution s'explique par le nouveau processus de libération des femmes depuis le déménagement de la prison provinciale à Leclerc de Laval. En effet, les départs de la prison nous étant communiqués à la dernière minute, il nous est trop souvent impossible de faire un appel de service à nos bénévoles dans les délais nécessaires.

Le projet de Maman me raconte a été cette année très populaire : 168 enregistrements de livres ont été effectués par nos bénévoles, comparativement à 37 l'année dernière. Au total, l'équipe de bénévoles de Maman me raconte a offert 137 heures aux femmes en détention.

Pour terminer, six (6) visites d'une durée approximative de trois (3) heures chacune ont été réalisées à l'Institut Philippe-Pinel de Montréal. Ces visites sont souvent effectuées pour souligner un événement spécial avec les patientes de l'Institut (Noël, St-Valentin, Pâques, etc.), mais elles nous permettent de garder un lien et un canal de communication avec les femmes qui y purgent leur sentence. Ce rapport que nous entretenons avec elles nous permet ensuite d'agir si un besoin ou une situation particulière se présente, notamment en termes de défense des droits.



Centre en Outaouais

Le Centre Elizabeth Fry en Outaouais est une ressource multifonctionnelle qui œuvre de façon complémentaire aux Services correctionnels existants et compatibles avec le virage correctionnel actuel dont les grands objectifs sont le recours moindre à l'incarcération, le suivi communautaire en milieu ouvert et la prise en charge locale de la clientèle judiciarisée ou à risque de le devenir.

LES RESSOURCES HUMAINES

La ressource fonctionne actuellement avec une coordonnatrice et une intervenante à temps plein. Nous avons également accueilli trois (3) stagiaires du département de criminologie de l'Université d'Ottawa. La coordonnatrice a assuré la supervision, la formation et l'encadrement de l'intervenante et des stagiaires. La directrice générale de la Société Elizabeth Fry du Québec assure, quant à elle, la supervision et le soutien de la coordonnatrice du CEFO.

RELOCALISATION DU CENTRE

Le centre a été fondé en 1999 et offrait jusqu'en 2010 un service d'hébergement aux femmes judiciarisées de la région. Nous travaillons avec un groupe de ressources techniques de la région dans l'objectif de nous relocaliser en réintégrant le volet hébergement. Ce projet devrait se concrétiser au printemps 2018. Nous avons trouvé une propriété dans le secteur Gatineau suffisamment grande pour accueillir un milieu de vie comprenant six (6) chambres et des bureaux pour nos services externes. Ce projet est réalisé grâce au soutien de la ville Gatineau et la SHQ dans le cadre de son volet programme Accès-Logis.



SERVICES EXTERNES

Le CEFO offre principalement un programme de surveillance communautaire et des programmes de groupe destinés aux femmes judiciairisées de la région de l'Outaouais.

Surveillance communautaire

Nos deux intervenantes ont assuré la surveillance communautaire de 145 femmes soit une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente.

- Probation (105)
- Emprisonnement avec sursis (32)
- Libération conditionnelle (4)

La moyenne mensuelle se situe à 74 dossiers pour la période visée.

Programme EVE

Nous sommes intervenues auprès de 28 femmes dans le cadre du programme EVE soit une augmentation de 22 % par rapport à l'année précédente. 20 clientes ont été admises au programme EVE dont neuf (9) qui étaient en attente de services depuis l'année précédente et 11 qui ont été évaluées pendant l'année en cours. Parmi ces participantes, trois (3) ont abandonné ou interrompu le programme. Notre taux de succès se chiffre donc à 85 %.

Les clientes sont majoritairement dirigées vers le programme EVE par le tribunal, la DSPC et leurs avocats. 13 femmes ont suivi le programme dans un cadre post-sentenciel et 15 de façon pré-sentencielle. En début de cette nouvelle année, six (6) personnes sont en attente de service.

Gestion de la colère et des autres émotions

Ce programme permet aux femmes de mieux comprendre et gérer leurs émotions et exprimer plus adéquatement leur colère. Le programme est offert en français et en anglais. Le programme francophone est constitué de 13 séances de trois (3) heures chacune, tandis que le programme anglophone comporte dix (10) séances de deux (2) heures chacune. Chaque participante est rencontrée individuellement dans le cadre d'une séance d'évaluation en début de programme et d'un suivi à la fin de celui-ci. Le programme est normalement offert trois (3) fois par année. Cette année, l'intervenante responsable a repris ses fonctions à la fin de l'année 2016. Le programme a donc pu démarrer à l'hiver 2017. Ainsi, huit (8) femmes ont participé aux ateliers et six (6) ont complété le programme avec succès. Actuellement, douze femmes sont en attente d'être admises dans un groupe.

Autonome et libre

Les ateliers thématiques Autonome et libre sont offerts à notre clientèle sur une base mensuelle. Les thèmes explorés sont liés aux besoins criminogènes et non criminogènes des femmes. Au cours de l'année, 20 femmes ont participé à ces ateliers qui sont offerts sous forme de rencontres-café.

Accompagnement

Le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais offre différents services aux femmes appelées à comparaître devant les tribunaux : accueil, information sur le système judiciaire, accompagnement, réconfort, écoute et soutien. Au cours de la période visée, nous avons effectué 24 accompagnements à la Cour du Québec et dans les ressources communautaires. Nous avons également effectué 127 visites à domicile dans le cadre de notre programme en surveillance communautaire.

ÉTABLISSEMENT DE DÉTENTION

Nous avons offert 13 ateliers thématiques aux femmes séjournant à la prison de Hull et animé trois (3) ateliers auprès de 8 femmes prévenues ou sentenciées. Les différents thèmes abordés lors des séances étaient les besoins, les réseaux de ressources et la gestion des émotions. Ces ateliers ont été offerts en français et en anglais. À noter que les ateliers n'ont pas pu avoir lieu à dix reprises en raison de l'absence de femmes dans le secteur ou de la non-disponibilité du local.

Centre de Québec

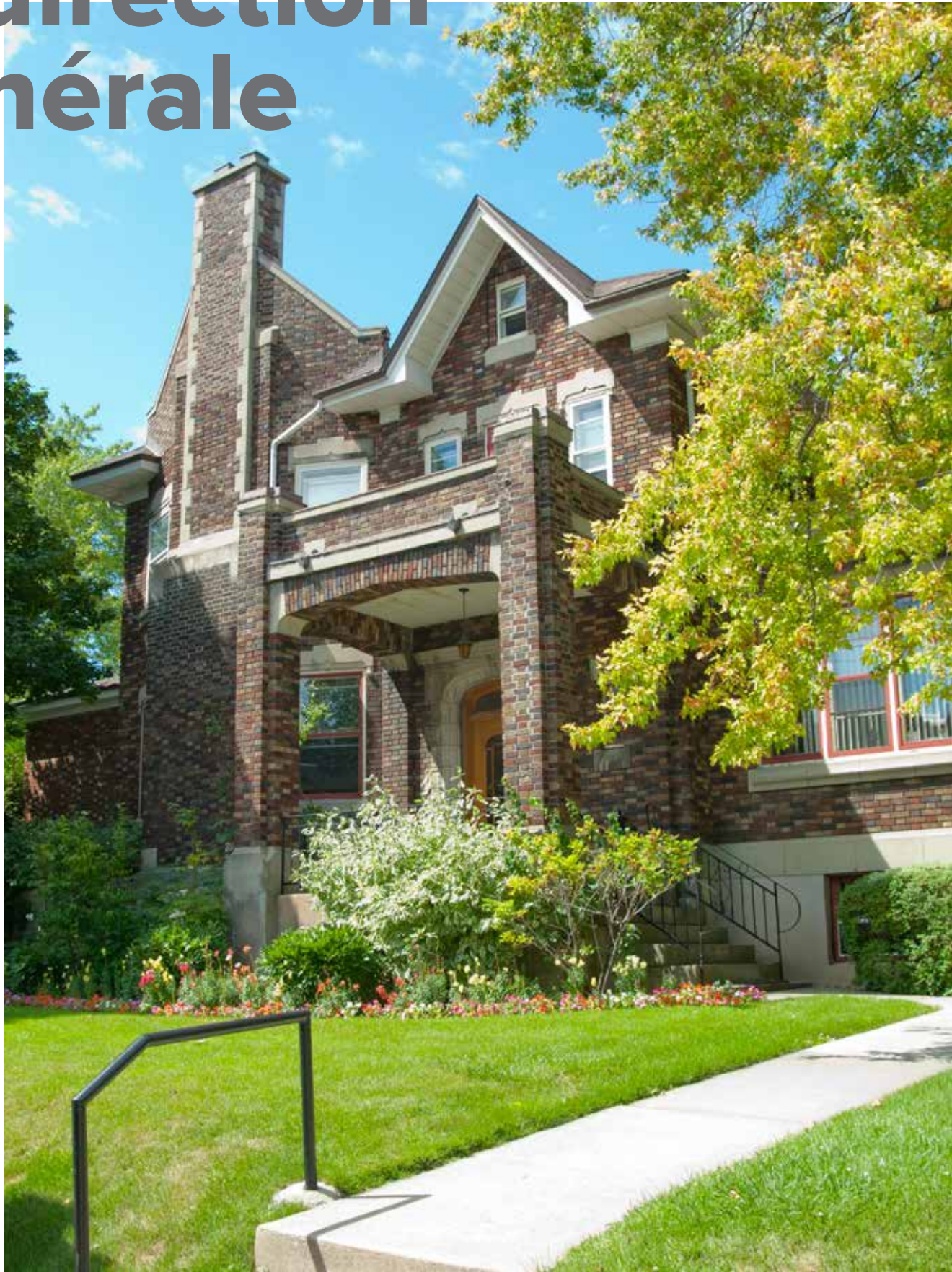
Durant l'été 2016, les médias annonçaient la fermeture de la seule maison de transition de Québec, Expansion-femmes, en raison d'un conflit de travail non résolu. Dans les mois suivants, la SEFQ a répondu à un appel d'offre du Service correctionnel du Québec visant à devenir la nouvelle ressource de soutien aux femmes judiciarisées dans la Capitale.

Au cours du mois de mars 2017, nous avons intensivement travaillé à la préparation du Centre Elizabeth Fry de Québec, notamment à la composition d'une équipe locale composée d'une directrice clinique, une conseillère clinique, une intervenante communautaire et des employées à la permanence. Le Centre a officiellement ouvert ses portes le lundi 10 avril 2017 pour y offrir 13 lits en hébergement provincial, un service de surveillance communautaire et des programmes psychosociaux en groupe, en communauté et en prison.



Activités de la direction générale

36



Gestion & opérations courantes

LES RESSOURCES HUMAINES

La Société a accueilli plusieurs nouvelles employées cette année. Chloé Gilbert-Vanasse occupe le poste d'agente de programmes à l'Établissement Leclerc de Laval. Kenza Gallesio, Jessica Boucher Leblond, Shirley Granillo, Kelly Arsenault, Marie-Camille Paquet et Arantza Rubio-Ardanaz se sont jointes à notre équipe de la permanence à la Maison Thérèse-Casgrain. Anne-Céline Genevois et France Mailloux ont travaillé au développement, aux communications et au soutien administratif. Alexandrine Lussier et Mariane Gauthier ont rejoint l'équipe de la surveillance communautaire. Stéphanie Boisclair a obtenu le poste de conseillère clinique au programme EVE, laissé vacant par le départ à la retraite de Carmelle Plamondon après 30 ans de loyaux services !

Au Centre Elizabeth Fry à Québec, une nouvelle équipe a vu le jour : Maude Paquet a obtenu le poste de directrice clinique, Anne-Gabrielle Lechasseur travaille à titre de conseillère clinique auprès des femmes bénéficiant du service d'hébergement et Léa Nadeau-Cousineau occupe le poste d'intervenante pour le programme de surveillance communautaire. La permanence du Centre est assurée par Anne-Sylvie Gonthier, Stéphanie Fortin, Vanessa Perron, Jennifer Chabot, Rose-Lee Gingras, Delphine Morency, Stéphanie Lebel et Justine Beaulieu.

FORMATION DES EMPLOYÉES ET SÉANCES D'INFORMATION

Afin de réguler l'accès à la formation pour les bénévoles qui causait écueil depuis quelques années, la responsable du programme de bénévolat du Service correctionnel du Canada, madame Hélène Latour, est venue à nos locaux afin de nous céder les outils de formations nécessaires. Ainsi, nous avons maintenant la capacité interne de former les bénévoles, selon les exigences du SCC, qui se grefferont ultérieurement à notre équipe.

Par ailleurs, deux journées de sensibilisation ont été organisées auprès de nos employées. La première, offerte par Donat Savoie, en collaboration avec la Société Makivik, portait sur l'itinérance des Inuits à Montréal. La seconde, offerte par Isabelle Paillé de Femmes autochtones du Québec, s'intitulait La violence, d'hier à aujourd'hui et abordait la culture et les problématiques qui peuvent toucher les femmes autochtones.

La SEFQ a participé à une formation organisée par la direction des services professionnels correctionnels offerte par le YMCA Centre-ville sur la question de l'itinérance et de la judiciarisation chez les femmes.

COLLABORATIONS ACADÉMIQUES

Pour l'année 2016-2017, notre organisation a reçu 10 sollicitations pour des collaborations académiques, sur lesquelles sept (7) ont pu aboutir. Il s'agit d'une baisse comparée à l'année précédente où nous avons reçu 29 demandes et nous en avons appuyé 17.

Une de ces demandes de collaboration provenait de l'Institut national de l'image et du son (INIS). Dans le cadre de son cours de réalisation documentaire, une jeune étudiante a produit un court-métrage sur le processus de réintégration sociale d'une résidente de la Maison Thérèse-Casgrain. Le film est présentement en diffusion dans les festivals.



ART COMMUNAUTAIRE ET COLLABORATIONS CULTURELLES

Cette À l'été 2016, les résidentes de la Maison Thérèse-Casgrain ont accueilli la compagnie CARPE DIEM pour la réalisation du projet de danse TRACE, dans le cadre des programmes de médiation culturelle de la Maison de la culture Notre-Dame-de-Grâce. Les pas chorégraphiques conçus par les co-réalisatrices ont été exposés dans le nouveau Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce.

Le lancement du dernier projet du collectif Art Entr'Elles, le film documentaire « Double peine » a eu lieu dans le cadre des Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM). Pour l'occasion, la SEFQ et les RIDM ont organisé un échange public, regroupant différents panélistes, sur l'art et la judiciarisation. L'exposition « Décliner votre identité » a été présentée à la cinémathèque québécoise pendant toute la durée du festival, soit du 10 au 20 novembre 2016.

Par ailleurs, deux œuvres audiophotographiques de « Décliner votre identité » ont été présentées lors de l'exposition du Cabaret de la seconde chance organisée en octobre 2016 par l'Association des services de réhabilitation du Québec (ASRSQ).

Sur le plan de la création, Art Entr'Elles a mis en place un projet de film documentaire mobilisant une équipe de trois femmes judiciarisées et un artiste professionnel sur une période de plus de trois mois. Comme à l'habitude, les femmes ont préalablement reçu une formation touchant à la réalisation documentaire, la technique de l'image et du son, les techniques d'entrevues et le montage. Cette étape a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs professionnels et organismes du milieu cinématographique, notamment les RIDM, Vidéographe et Groupe intervention vidéo. Le travail du groupe de création a donné lieu à un court-métrage documentaire de 20 minutes intitulé *Double peine*.

Communications et événements

MÉDIAS ET ARTICLES DE PRESSE

La SEFQ a reçu plusieurs sollicitations des médias pour l'année 2016-2017. Voici la liste des demandes auxquelles nous avons collaboré :

- La Presse | Exposition Décliner votre identité : L'art qui libère par Éric Clément
- Le Droit (Gatineau) | Décliner votre identité : muséologie sociale par Yves Bergeras
- Revue Tic Art Toc de Diversité artistique Montréal (DAM), numéro 6
Clandestino | Créer avec des populations marginalisées par Anne-Céline Genevois
- Revue belge Alter Echos, numéro 423 | Un modèle québécois pour penser la sortie de prison par Sophie Mangado
- Revue web L'Esprit libre | De Tanguay à Leclerc : un transfert de détenues controversé par Marye-Claude Belzile
- Médium Large Ici Radio-Canada | Comment le travail auprès des personnes judiciairisées aide leur réinsertion
- Émission Banc public | Comment les ex-détenus peuvent-ils faire leur place dans la société après une peine de prison ?
- Journal L'Itinéraire volume XXIII, numéro 19 : La prison... et après ? | Femmes criminalisées et judiciairisées, choisir de s'en sortir par Alexandra Guellil
- Entrevue pour l'Actualité par Noémie Mercier | Thème : la réintégration sociale des femmes judiciairisées (article à paraître)
- Journal 24 H | Revue culturelle : exposition Décliner votre identité

- Production Déferlantes | Moi et Cie : série documentaire sur les réalités des femmes perçues ou jugées en marge
- Revue Porte ouverte de l'ASRSQ | Les femmes dans le système de justice pénale : constats, défis et particularités
- Faire justice autrement - Radio Ville-Marie | Quatre (4) éditoriaux sur les femmes judiciairisées

PRIX JUSTICE IMAGINATIVE

En octobre dernier, la Société Elizabeth Fry du Québec a été le Lauréat de la 1^{re} édition du Prix Justice imaginative. Ce prix a pour but de souligner « la contribution exceptionnelle à l'avancement de l'accès à la justice et à la promotion de la justice d'une initiative originale au Québec, au Canada ou à l'international ». Il est décerné par la Faculté de droit de l'Université de Montréal et la Chaire LexUM en information juridique.

Le Trophée 2016 a été créé par Pierre-Luc Déziel, un artiste contemporain reconnu internationalement pour son art tri-dimensionnel basé sur le constructivisme.



Représentations

RELATIONS INTERNATIONALES

Plusieurs organismes communautaires et étatiques de l'étranger s'intéressent à l'approche québécoise en matière de réinsertion sociale des femmes. Depuis quelques années, nous sommes en communication continue avec un groupe de personnes et de représentants d'organismes français qui cherchent à structurer un service d'accompagnement à la réinsertion des personnes sortant de prison en France. Nous avons accueilli cette année monsieur Thierry Grenier, l'aumônier du centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier, ainsi que monsieur Stéphane Simon, membre du Bureau de l'Association Rhône-Alpes Auvergne pour la Justice Restaurative. Ils ont pu visiter les locaux de la Société Elizabeth Fry du Québec et bénéficier de notre expertise en ce qui concerne notre approche et notre gestion du centre de ressource communautaire, la Maison Thérèse-Casgrain.

RENCONTRES POLITIQUES

Cette année, nous avons rencontré madame Margaret Guest, attachée politique de monsieur Marc Garneau (notre député fédéral et ministre des transports), ainsi que le ministre de la Sécurité publique du Québec, monsieur Martin Coiteux. Les deux rencontres étaient principalement orientées sur notre intention de développer un service de préemployabilité pour les femmes judiciairisées à l'intérieur de notre organisation.

Par ailleurs, notre directrice générale, Ruth Gagnon, codirige depuis plusieurs mois un comité de travail sur les prisons pour femmes au Québec, mandaté par le ministre de la Sécurité publique suite à la vague de mécontentement publique vis-à-vis le transfert des femmes de Tanguay à Leclerc de Laval. Ce comité a pour objectif de se pencher

sur la particularité des besoins féminins dans le système pénal et de repenser l'approche, les stratégies et les outils disponibles actuellement au Québec. La Société Elizabeth Fry du Québec participe à ce mandat avec l'espoir que les recommandations formulées par ce comité auront un impact sur les décisions que le Ministère de la Sécurité publique prendra lors de la mise en œuvre d'une nouvelle solution pour les femmes détenues dans le système provincial.

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Chaque année, nous recevons diverses invitations à présenter et représenter notre organisation et nos services dans le cadre de cours universitaires, colloques et événements publics. Voici les rencontres publiques auxquelles la Société a participé en 2016-2017 :

- Forum social mondial 2016 | Conférence sur le thème : l'art communautaire comme levier de démocratie sociale et culturelle
- L'École du milieu LaSalle | Présentation de Décliner votre identité du collectif Art Entr'Elles
- Université de Montréal | Présentation sur les enjeux de la réinsertion sociale dans le cadre du cours Femmes et criminalité
- Centre de femmes solidaires et engagées de l'est de Montréal | Thème : les femmes judiciairisées et la réintégration sociale
- Journée Tours de table par LA SERRE – arts vivants | Thème : la réintégration sociale, le logement social et l'économie sociale
- Rencontres internationales du documentaire de Montréal | Remise du Prix des détenues à la cérémonie de clôture du festival
- Établissement Joliette | Formation sur la défense des droits en prison en partenariat avec CAEFS
- Forum des donateurs pour la paix | La violence à l'égard des femmes et des filles et ses impacts sur les enfants
- Amnistie internationale Canada francophone | Panel sur la situation des femmes de Val d'or



- ArtBridges/ToileDesArts | Capsules vidéo : « L'art comme outil de changement social »
- Cours de stratégie d'intervention culturelle à Université du Québec à Montréal (UQAM) | Thème : Art communautaire, difficultés et défis
- Centre des femmes de Laval | Projection du film Double peine réalisé par Art Entr'Elles
- Forum communautaire de l'ASRSQ | Thème : la nouvelle réhabilitation

Priorités 2017-2018

Avec l'augmentation du nombre de résidentes à la Maison Thérèse-Casgrain, l'ouverture de notre Centre à Québec et le développement du volet hébergement en Outaouais, de beaux défis organisationnels nous attendent, notamment sur le plan des ressources humaines. Malgré que nous soyons une relativement petite organisation, nous devons investir du temps et des ressources pour soutenir nos employées et s'assurer qu'elles travaillent dans les conditions optimales pour continuer à offrir un service de qualité aux femmes qui côtoient notre organisation.

Par ailleurs, nous persévérons dans le développement d'un service de préemployabilité au sein de la Société. Pour ce faire, nous comptons répondre à différents appels de projets pour du financement public et privé et tisser des liens avec des partenaires qui puisse nous aider à avancer dans nos démarches. Parallèlement, nous devons continuer à soutenir le collectif Art Entr'Elles pour afin qu'il puisse amorcer une nouvelle phase de création et que d'autres femmes puissent bénéficier d'une expérience en art communautaire.

Le projet d'acquisition et de rénovation d'une maison en Outaouais, en partenariat avec la Société d'habitation du Québec et le Groupe de ressources techniques de l'Outaouais, est toujours en cours. Cette nouvelle ressource d'hébergement nous permettra d'offrir aux femmes judiciairisées de cette région un milieu de vie sécuritaire. Quant à notre Centre à Québec, nous déploierons dans les prochains mois tous les efforts nécessaires pour rendre le lieu conformes aux règles des Services

correctionnels du Canada afin de pouvoir y accueillir le plus rapidement possible des femmes incarcérées au pénitencier de Joliette.

Sur notre calendrier de l'automne prochain figure également un exercice de réflexion et d'analyse vis-à-vis la croissance continue des références au programme EVE. Un comité de travail examinera les enjeux autour de ce phénomène et révisera nos stratégies afin de répondre le plus efficacement possible à la demande.

2017-2018, c'est aussi l'année du 40e anniversaire de la Société Elizabeth Fry du Québec. Pour souligner cet événement majeur, nous travaillerons avec un comité organisationnel, composé du membre du conseil et des employées, dans l'objectif de mettre en place une célébration publique.



Défense des droits

FEMMES SOUS SENTENCE FÉDÉRALE

Dans le cadre de notre mandat auprès de l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry (ACSEF), nous avons la responsabilité d'exercer un rôle de surveillance des conditions d'incarcération et du respect des droits des femmes sous sentence fédérale pour la région du Québec. Ces visites sont un outil mis à la disposition des femmes par le Solliciteur général du Canada en raison de leur situation minoritaire dans le système pénal.

En 2016-2017, la directrice générale de la SEFQ, Ruth Gagnon, a fait des visites régulières à l'Établissement Joliette. Elle a rencontré les femmes séjournant dans le secteur régulier, à l'unité à sécurité maximale et au secteur de l'isolement. Lors de ces visites, elle a généralement procédé par des rencontres de groupe et parfois, des rencontres individuelles.

Ce processus se fait de façon volontaire et il a pour objectif d'ouvrir un dialogue sur des situations que les femmes souhaitent porter à notre attention. Les thèmes abordés et les problèmes identifiés nous amènent à une discussion conjointe sur les moyens à prendre pour régler certaines situations. Ces échanges peuvent se concrétiser par des requêtes pour une rencontre avec un membre du personnel, un gestionnaire en autorité ou un avocat en droit carcéral, tout comme par des plaintes formelles ou une sollicitation auprès de l'Enquêteur correctionnel.

Les informations recueillies lors de nos visites peuvent être documentées par lettre que nous adressons ensuite à la directrice de

l'Établissement ou par une rencontre. Nos lettres font l'objet d'une réponse écrite de la part de la direction. Ces documents sont ensuite acheminés à l'ACSEF.

Au cours de cette année, nous avons visité l'Établissement à neuf reprises et nous avons rencontré les femmes, la directrice, le Comité consultatif de citoyens de Joliette, la représentante du secteur maximum et les représentantes du comité de détenues affectées à l'Établissement. Nous avons rencontré la direction à une reprise pour discuter des difficultés pour les femmes d'obtenir des permissions de sortie avec escorte, de l'état de certaines unités qui ont besoin de rénovation et de l'attitude certains membres du personnel lors des rondes de nuit.

Les thèmes discutés au cours de l'année ont été avec les femmes rencontrées sont : la difficulté de recevoir des soins de santé, l'attitude du médecin envers les femmes qui demandent une consultation, le nouveau catalogue d'achat, le comportement du personnel face aux visiteurs, l'incapacité de l'établissement à offrir des sorties avec escorte particulièrement les fins de semaine et durant la période estivale, le durcissement des mesures de sécurité, l'augmentation du dénombrement, l'attitude de certaines employées du secteur maximum, le manque de travail, l'attente pour certains programmes.

Cette année, nous avons organisé une journée de formation offerte à la population de l'Établissement Joliette sous la supervision de Kim Pate et 20 de ses étudiants en droit. Plus de cinquante femmes ont participé à cette journée de formation sur la défense des droits en détention.

Nous visitons aussi l'Unité F1 de l'Institut Philippe-Pinel de Montréal qui accueille une douzaine de femmes sous sentence fédérale en provenance de différents pénitenciers du Canada. Les femmes y séjournent pour recevoir des traitements en santé mentale à court, moyen et long terme. Cette année, la directrice générale et deux bénévoles ont visité les femmes à six (6) reprises, notamment pour les fêtes de Pâques et de Noël pendant lesquelles des activités plus festives ont été organisées.

FEMMES SOUS SENTENCE PROVINCIALE

Il n'y a pas d'équivalent au niveau provincial en ce qui a trait à notre rôle de surveillance des conditions de détention. Cependant, nous avons établi un partenariat avec la direction de la Maison Tanguay avec laquelle nous partageons nos préoccupations et nos questionnements en ce qui a trait aux conditions de détention des femmes. Par ailleurs, étant présente sur place, notre avocate du Service de conseils juridiques intervient auprès des femmes pour les aider à recourir au système de plainte institutionnel, au Protecteur du citoyen ou à un avocat en droit carcéral. À l'EDLL, notre avocate est présente tous les mardis matin afin de rencontrer les femmes qui en font la demande.